

De nouveaux aménagements sur les véloroutes

Grâce à ses trois véloroutes, le Vaucluse dispose d'atouts majeurs, qui séduisent les amateurs de la petite reine. Autant d'itinéraires dont l'aménagement est financé et assuré par le Département. Ces derniers mois, plusieurs chantiers ont été menés pour encore étendre le réseau cyclable et améliorer la continuité des trajets.

Publié le 03 mars 2025



Plusieurs chantiers ont été menés ces derniers mois pour étendre le réseau cyclable et améliorer la continuité des trajets.

Véloroute du Calavon : la circulation facilitée de Cavaillon vers les Bouches-du-Rhône

La véloroute du Calavon permet de traverser le Luberon, depuis Cavaillon en passant par Robion, le pont Julien ou

encore Apt. Elle est aménagée par le Département sur l'ancienne voie ferrée Cavaillon-Apt-Volx. Côté Cavaillon, elle se poursuit dans les Bouches-du-Rhône et après Saint-Martin-de-Castillon, vers les Alpes-de-Haute-Provence. Dans le Vaucluse, la très grande majorité de l'itinéraire est aménagée mais il demeure encore quelques kilomètres manquants pour assurer une continuité de voie cyclable et ainsi faciliter et encourager les déplacements à vélo. Surtout que la véloroute du Calavon fait aussi partie de l'Eurovéloroute européenne 8 (EV8), « la Méditerranée à vélo », qui doit à terme relier l'Espagne à Chypre.

Entre décembre 2023 et octobre 2024, deux tronçons supplémentaires ont été réalisés à Cavaillon pour un montant de 891 000€ HT. Le premier, long de 550 mètres, prend place sur une ancienne voie de chemin ferré et prolonge en site propre le parcours existant depuis le rond-point sur la RD 973, le long de la route du Camp jusqu'à l'avenue des Arcoules, dans l'attente d'un futur passage sous la voie ferrée encore à l'étude.



A Cavaillon, piétons et cyclistes peuvent désormais suivre le tracé bien délimité, qui contourne le rond-point jusqu'au pont de la Durance hors du trafic routier.

Le second est une piste cyclable complétée d'un cheminement piéton de 700 mètres, qui fait la jonction entre l'équipement existant de la rue Pierre-Fabre (à proximité du lycée Ismaël-Dauphin) et le rond-point du Melon. De quoi permettre de rejoindre ensuite, via le pont enjambant la Durance et l'autoroute A7, les Bouches-du-Rhône. « L'ancien aménagement sur le rond-point du Melon était peu adapté. On a créé un équipement urbain sécurisé et plus lisible et aux trajectoires fluides pour offrir la meilleure continuité cyclable possible. L'idée c'est que l'utilisateur ne se pose pas la question d'où il doit aller et que les zones de traversées soient le plus clairement identifiables pour les usagers de la route », explique le conducteur d'opérations du Département, Thomas Tamisier. Piétons et cyclistes suivent désormais le tracé bien délimité, qui contourne le rond-point jusqu'au pont de la Durance hors du trafic routier intense de cette entrée de ville.

Via Venaissia : bientôt 15 km supplémentaires

Bientôt on pourra même rejoindre la véloroute du Calavon depuis la Via Venaissia, une autre véloroute vauclusienne qui relie déjà Orange à Velleron. Si un itinéraire provisoire a déjà été mis en place par la communauté

de communes, une section de 15 km sera progressivement aménagée entre Velleron et Robion, en passant par L'Isle-sur-la-Sorgue. Les premiers travaux ont débuté à l'automne entre Velleron et la Venise comtadine pour 330 000€ HT, sur 4,1 km, dont 2,6 km en voie verte (réservée aux déplacements non-motorisés) et le reste en voie partagée. Une des particularités étant que le chemin des Nesquières, à Velleron, qui était une voirie communale, a été requalifié en voie verte pour offrir un parcours plus sécurisé aux cyclistes et aux marcheurs, en limitant le flux automobile aux seuls riverains. Par ailleurs, la limitation de vitesse a été abaissée à 30 km/h sur la partie voie verte mais aussi sur la partie restée motorisée à l'entrée de Velleron.

Le chantier a consisté, dans un premier temps, à refaire la route là où le revêtement était dégradé et à uniformiser la largeur de la chaussée à 3,20m. En 2025, il restera à créer des marquages au sol et la signalisation pour que le tracé soit parfaitement clair pour les usagers. L'ensemble des travaux sur la véloroute du Calavon, comme sur la Via Venaissia, sont également financés par le Fonds européen (FEDER), par l'Etat et la Région Sud-PACA.



Une voie verte pour relier Le Thor et L'Isle-sur-la-Sorgue

Seulement quelques kilomètres séparent les communes de L'Isle-sur-la-Sorgue et Le Thor. Il est donc aisé de s'y rendre à vélo, mais encore faut-il disposer d'un itinéraire pas trop exposé au flux routier et qui n'oblige pas à entreprendre moult détours. Grâce aux travaux menés par le Département en coordination avec les aménagements réalisés par la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, les cyclistes peuvent désormais longer la RD 901, sans craindre les voitures et les poids lourds, sur la toute nouvelle voie verte de 800 mètres qui rejoint de part et d'autre les pistes cyclables des deux communes au niveau de la zone industrielle La Cigalière et le pôle d'activités La Petite marine. Les travaux ont démarré en août 2024, en attendant, début 2025, les marquages au sol et la signalisation. Pour le revêtement, le choix s'est porté sur la réalisation d'un béton sablé coloré, qui apporte « *de la qualité au projet et revalorise le site* », indique Valérie Verrier, conducteur d'opérations du service Maîtrise d'ouvrage du Département. Un muret a aussi été érigé pour bien matérialiser la séparation avec la route. Il en a coûté au total 1,348 million d'euros, coût englobant la réfection de l'enrobé de l'axe routier, et comprenant un co-financement de l'Etat.



Les travaux sur la véloroute du Calavon et la Via Venaissia sont conduits et financés par le Département de Vaucluse, avec le soutien de l'Union européenne, de l'Etat et de la Région Sud Paca.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09